

Résidence KELLERMANN

LOGI
FAC

by SMERRA

www.logifac.fr

LA RÉSIDENCE PROPOSE DES STUDIOS MEUBLÉS DE 18 M² À 30M².



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

Strasbourg

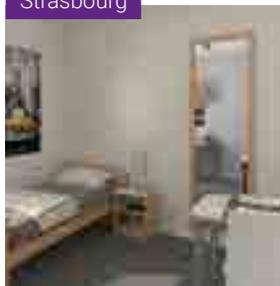


Photo non contractuelle

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous pourrons vous conseiller sur le meilleur choix pour vous !

26 rue de l'Elbe
67100 Strasbourg
03 88 40 65 11

0820 202 330

(0,09€ TTC/mn depuis un poste fixe)

Du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h



Strasbourg

Résidence
KELLERMANN

Studios meublés
de 18 m² à 30m².

Loyer/mois à partir de

337 € TTC*

aide au logement déduite

* Si ALS déduite de 171€ pour un étudiant non boursier
logement 118
(hors TEOM au 01/12/18 hors électricité)

- **Consommations énergétiques indicatives** catégorie F.
- **Gaz à effet de serre** catégorie C.

Frais de dossier à partir de 350 €

Le montant diffère suivant
votre qualité d'adhérent ou non
à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires

Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat
(liste sur www.logifac.fr)



**Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux jeunes actifs en formation.**

**Les caractéristiques de nos logements
ouvrent la possibilité de percevoir
l'Aide au Logement Social (ALS) qui est
déduite chaque mois du loyer.**

Vous souhaitez réserver un logement :

- Remplissez le dossier de candidature ci-joint.
- Envoyez nous votre dossier avec toutes les pièces justificatives.



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Possibilité d'avance d'aide au logement
durant 3 mois****

**Choisissez votre date
de début de location****

Frais de dossier à tarifs privilégiés
Du 1^{er} octobre au 30 juin

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : douche, vasque, miroir et sèche serviettes.
- La pièce principale équipée : placards aménagés, télévision murale.
- Le coin cuisine équipé : plaques électriques, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle.



PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives.

Un agent de permanence assure une veille la nuit et le week-end pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants :

laverie**, local vélo, salle de travail, internet haut débit** (Souscription d'un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix), kit linge** et vaisselle, table de ping pong/Baby Foot.

Les provisions sur charges incluent :

- Chauffage et eau chaude collectifs.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- La mise à disposition du mobilier.
- L'accès aux équipements commun .
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- Le ménage du logement environ une fois toutes les six semaines •
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- Les options : ménages supplémentaires et linge de maison (draps)
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence)
- La taxe d'habitation
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987
- Les frais liés à l'usage de la laverie
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Photos non contractuelles

Située dans le nouvel Eco quartier Danube.
À deux pas du campus de l'Esplanade, du centre ville historique de Strasbourg et du centre commercial Rivetoile, la résidence profite d'une localisation exceptionnelle. Les 222 logements modernes et fonctionnels sont répartis en deux immeubles à taille humaine. Les transports en commun proposent un accès direct au Campus Esplanade (environ 5 min) et à la Gare (environ 20 minutes).
Tramway : Arrêt Winston Churchill à 150 m (Lignes C et E).

• **En bus :**

UNIVERSITÉ → 7 min	INSTITUT SUPÉRIEUR EUROPÉEN DE GESTION → 15 min
ILLKIRCH UNIVERSITÉ → 20 min	IFSI St VINCENT → 20 min
ESTES → 15 min	OMNIS → 10 min
EM STRASBOURG → 12 min	INSTITUT DE FORMATION ECAM → 35 min
COMPTABLE EUROPÉEN → 15 min	

Transports en commun : 03 88 77 70 11

« Nos services disponibles »



Laverie** WIFI (Accès Internet Haut Débit)** Local à vélo Meublé Aspirateur Ménage Intendant Agent de permanence Kit vaisselle Kit Linge** Micro-ondes

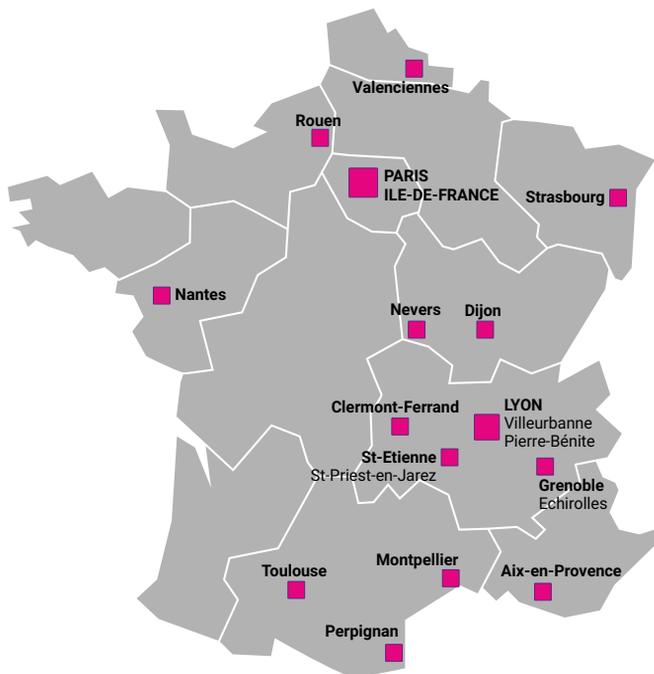
* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.





+ DE 50 RÉSIDENCES
DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES
7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
CLERMONT-FERRAND
DIJON
GRENOBLE / ÉCHIROLLES
LYON / VILLEURBANNE
/ PIERRE-BÉNITE
MONTPELLIER
NANTES
NEVERS
PERPIGNAN
ROUEN
ST-ÉTIENNE
/ ST-PRIEST-EN-JAREZ
STRASBOURG
TOULOUSE
VALENCIENNES

Paris Île-de-France :

ALFORTVILLE
AUBERVILLIERS
CARRIÈRES-S/SEINE
CHOISY-LE-ROI
HERBLAY

LA COURNEUVE
LA ROCLETTE
LIEUSAIN
MELUN

ORLY
PALAISEAU
PIERREFITTE-S/SEINE
VILLEJUIF
VILLENUEVE-ST-GEORGES
VILLIERS-S/MARNE

12096 12/16 - Création : www.mediacomparis.fr - Directeur : OSE (S.E. 020) - OSE et OSE 020 adhérents exclusivement responsables de la vente et des engagements contractés, occasionnels sur les locaux.
4-000023 - 04 72 76 70 08 - Association mutualiste à but non lucratif (R.N. 1113 au Siègne 75000 PARIS) - Carte professionnelle n°15477 délivrée par la Préfecture de Police de Paris - Garant : Société Générale 1 Bis Vieux Arles 69003 Lyon / OSE est enregistré au registre au sein de l'association d'assurance Mutuelle de la Région Île-de-France - Code de Commerce n° 502020006

**Une petite fuite ?
La SMERRA vous assure !**

DÉPANNAGE | ASSISTANCE | 7J/7 ET 24H/24

Envoi immédiat de votre attestation

Adhésion et informations :

smerra.fr
04 72 76 70 08

du **lundi au vendredi**
de **9h à 20h**,
numéro non surtaxé



SMERRA : MUTUELLE N° SIREN 775 648 256
SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II
DU CODE DE LA MUTUALITÉ

Les contrats d'assurance sont souscrits par
l'intermédiaire de Sem Assur : SARL de courtage
d'assurances au capital de 182.938€ immatriculée
à ICRISAS sous le n° 07 028 998 - R.C.S. Lyon 390
191 799 - Code APE 6622Z. Garantie financière et
d'assurance de responsabilité civile professionnelle
conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des
assurances. Siège social : 43 rue Jaboulay, 69007 Lyon.

Création : www.mediacomparis.fr - Crédit photo : Zapolsky Victor - Magite

LE GARANT

Nom : _____

Prénom : _____

Parenté : _____

Date de naissance : _____ Dépt : _____

Lieu de naissance : _____

Adresse :

Voie : _____

n°, type de voie (rue, bd, ave...) et nom de la voie

Complément : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. :

Domicile : 0 _____ Bureau : 0 _____

Portable : 0 _____

Email : _____

Profession : _____

Revenu mensuel net : _____ €/mois

Employeur : _____

ATTESTATION DE SALAIRE

A faire remplir par l'employeur du garant lors d'une demande de logement

Je soussigné, M. : _____

Fonction dans l'entreprise : _____

Atteste que M. : _____

Est employé(e) depuis le _____

en qualité de : _____

Par la société : _____

Numéro Tél. : 0 _____

Par contrat à durée indéterminée déterminée jusqu'au _____Période d'essai terminée oui non

et est toujours présent(e) dans notre entreprise et qu'il (elle) perçoit :

Un salaire net de euros par mois _____, _____ €/mois

soit _____, _____ €/an

Je certifie que M.

 ne fait pas l'objet d'une procédure de licenciement en cours ne fait pas l'objet d'une saisie sur salaires n'a pas démissionné

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet de l'employeur

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE



Pour l'étudiant :

- Une copie de pièce d'identité recto / verso
- Certificat de scolarité ou carte d'étudiant

Pour le(s) garant(s) :

- Photocopie de la pièce d'identité recto / verso
- Justificatif de revenus (3 dernières fiches de paye ou titre de pension des caisses de retraites ou dernier bilan si vous êtes travailleur indépendant)
- Dernier avis d'imposition
- Attestation de salaire (formulaire ci-joint à faire remplir par votre employeur) sauf pour les salariés de la fonction publique
- Photocopie de la dernière quittance de loyer ou de l'avis d'impôt foncier
- Notification des droits versés par la caisse d'allocations familiale